



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE / FRANTSES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
HERRIKO ETXEKO DELIBERUEN LABURPENAK

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20260629-2026_43-DE

S²LOW

Séance 29 juin 2026 à 20h00 /
2026ko ekainaren 29ko biltzarra, arratseko 20:00ak

Date de la convocation / Deialdiaren data	Conseillers en exercice / Kontseilier kopurua	Nombre de présents / Hor zirenak
23 juin 2026 / 2026ko ekainaren 23a	27	26

Etaient présents / Hor izenak :

LUBERRIAGA Bénédicte, MOUHICA Jean Pierre, OZCORTA LARZABAL Élodie, MAURY Christian, CLUCHIER Florence, ZITTEL Erick, MERCIER Marie, AZARETE Jean Louis, MUNIER Frédéric, IRAZOQUI Christine, DAGUERRE Sandrine, DÉSERT Xabi, ROUSSEAU Dominique, GUISON Valérie, ISASA Didier, DELQUÉ Sabine, SALAÛN Anne-Cécile, CATTEAU Marie, MORICEAU Mathieu, CHARRIER Alain, MANTEROLA Elorri, ARIN LARRAÑAGA Iraia, TAILLEBOIS Laura, SOLORZANO Eki, LADUCHE Jean Louis, UGARTE Jean Pascal

Ont donné pouvoir / Ahalmena utzi dutenak :

Mikel OROZ (ek) à Bénédicte LUBERRIAGA (ri)

Secrétaire de séance / idazkaria : Marie CATTEAU

2026-43 Participation classe verte pour enfants de l'Ikastola d'Ascaïn / Berde egonaldia rendako Azkaingo Ikastolako haurrentzat diru laguntza

Suite à la Commission des Finances du 8 juin 2026, il est proposé d'actualiser le mode de participation de la commune pour les enfants fréquentant l'Ikastola d'Ascaïn qui sont partis en séjour de classe verte du 10 au 12 juin 2026 à Saint Etienne de Baïgorry (Domaine d'Oronozia).

L'aide proposée s'élèverait à 14 €/jour/enfant, plafonnée à 42 € (3 jours).

Conditions pour obtenir l'aide : habiter la commune, aide octroyée deux fois maximum dans la scolarité de l'enfant.

La mesure concernerait les enfants des classes de CM1 et CM2.

Cette année 10 élèves sont concernés.

Il est proposé la participation de la commune à hauteur de 420 € (10 enfants d'Ascaïn X 42 €) à verser sur le compte de l'Ikastola d'Ascaïn.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

DECIDE de participer pour la sortie scolaire pour un séjour de 3 jours en séjour de classe verte des enfants de l'Ikastola d'Ascaïn à hauteur de 420 € (10 enfants d'Ascaïn X 42 €) à verser sur le compte de l'Ikastola d'Ascaïn « Azkaineko Ikastola » au vu de l'effectif ayant réellement effectué le séjour.

FIXE les conditions suivantes : habiter la commune, aide octroyée deux fois dans la scolarité de l'enfant, plafond de 70 €/enfant pour 5 jours (14 €/jour).

PRECISE que les crédits sont prévus au budget de l'exercice 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus / Egina eta deliberatua gaineko egun, hilabete eta urtean.

Pour extrait certifié conforme / Egiaztaturiko legeko laburpenaren bitartez.

La Maire / Auzapez Anderea,
Bénédicte LUBERRIAGA

